Destination: Expat Essentiel

Assurance Soins médicaux pour les Canadiens travaillant ou vivant à l'étranger

Ce sommaire des limites de prestations de voyage est à titre informatif seulement. Veuillez consulter le libellé de police pour connaître tous les détails de l'assurance, les limitations et les exclusions.
Cette assurance est conçue pour vous protéger contre les pertes subies à la suite de circonstances soudaines, inattendues et imprévisibles. Veuillez lire et comprendre votre police puisque votre assurance est assujettie à certaines limitations et exclusions.

SOINS MÉDICAUX D'URGENCE	
Somme assurée maximale	1 000 000 $ CA
Frais d'hospitalisation	Une chambre d'hôpital à deux lits
Services paramédicaux / professionnels	Chiropraticien, physiothérapeute, ostéothérapeute, podiatre ou jusqu'à concurrence de 500 $ CA par profession, par maladie ou blessure
Soins infirmiers à domicile	Jusqu'à concurrence de 12 semaines avec un plafond de 10 000 $ CA
Frais d'ambulance	Lorsque nécessaire d'un point de vue médical
Services aux patients externes	Jusqu'à concurrence de 10 000 $ CA par personne par maladie ou blessure pour ce qui suit : - Honoraires du médecin ou du chirurgien - Service diagnostiques, tests de laboratoire et les rayons X - Médicaments, sérums et vaccins - Location d'appareils de soutien médicaux - Sang ou plasma sanguin
Soins dentaires d'urgence	Jusqu'à concurrence de 5 000 $ CA pour un traitement d'urgence suite à un coup accidentel au visage
Rapatriement du corps ou inhumation sur place	Jusqu'à concurrence de 10 000 $ CA
Évacuation médicale d'urgence	Offerte lorsqu'approuvée au préalable par l'administrateur de l'assistance et des réclamations
Transport humanitaire d'urgence	Lorsqu'approuvé au préalable par l'administrateur de l'assistance et des réclamations, un billet d'avion aller-retour en classe économique et jusqu'à concurrence de 150 $ CA par jour sous réserve d'un plafond de 3 000 $ CA pour la personne de votre choix pour être à votre chevet lorsque vous êtes hospitalisé
Grossesse compliquée	Jusqu'à concurrence de 5 000 $ CA (payable uniquement si la naissance est 10 mois après la date d'entrée en vigueur)
Couverture d'urgence aux États-Unis	Offerte avec la couverture internationale – **excluant** les États-Unis, jusqu'à concurrence de 14 jours par voyage

Exclusion pour un état de santé existant avant la prise d'effet de l'assurance	**1. Problèmes de santé préexistants** : a) **Avant la date d'entrée en vigueur de votre police** : tout problème de santé (à l'exception d'une affection bénigne) pour lequel vous avez demandé ou reçu un traitement médical, obtenu des conseils médicaux, effectué des visites de suivi ou reçu des services de consultation, ou pour lequel vous avez pris des médicaments, au cours des **cent quatre-vingts (180) jours consécutifs précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur**; et b) **À compter de la date d'entrée en vigueur de votre police** : tout problème de santé pour lequel vous avez demandé ou reçu un traitement médical, obtenu des conseils médicaux, reçu des soins de suivi ou des services de consultation, ou pour lequel vous avez pris des médicaments liés à ce problème de santé, pendant **une période continue de trois cent soixante-cinq (365) jours**.
Limitations et restrictions	Veuillez consulter la police d'assurance pour obtenir la liste complète des limitations et restrictions.

Assurance établie par: Assurances NLF – Succursale canadienne, exerçant ses activités sous la dénomination Berkshire Hathaway Specialty Insurance (BHSI).
La gestion des demandes de règlement et les services d'assistance sont fournis par : Berkshire Hathaway Specialty Insurance (BHSI) a désigné Gestion Global Excel Inc. comme fournisseur de tous les services d'assistance et d'administration des réclamations prévus par la présente police.
L'assurance est administrée et distribuée par: Le Groupe Destination : Voyage Inc.